

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE LIGUE – LGF

Date : 23 décembre 2025

Lieu : Ligue Guadeloupéenne de Football

Heure de convocation : 19 h 00 en présentiel et en visioconférence

Présidence : Monsieur MAQUIABA Philippe

Secrétariat de séance : FLEREAU Teddy

Présents :

Philippe MAQUIABA ; Claudia CHAUDRIN RABOTEUR, Teddy FLEREAU, Armelle ALLAMELLE, Thierry COLOMBO, Eric NESTAR, Corinne CAZACO BIVOUAC, Ulrich DELABARTHE, Yohann SELBONNE, Jean-François VLAJ, Elain ELIE, Isabelle SAINT-VAL

Excusé : Phillipe TOURRAINE

Absent : Jean-Charles ALCOOL

Invités : Jean-Yves VADIMON, Cynthia GONZAGUE, Kenny DESBOIS, Thomas GRAVA, Saïna SAPOTILLE, Yvelle IBENE

Ouverture de la séance à 19h15

Le Président ouvre la séance en constatant que le quorum est atteint avec 12 présents sur 14 membres, il remercie les invités de leur présence et rappelle que l'ordre du jour porte principalement sur :

- 1/ Point sur l'Assemblée générale du 21/12/2025 (AP et Président)
- 2/ Validation de la date prévisionnelle des prochaines A.G et A.G.E (AP)
- 3/ Proposition, présentation et validation des personnes cooptées au CDL (Président)
- 4/ Validation des nouvelles fonctions des membres au sein du CDL (Président)
- 5/ Validation de la mise en place d'un bureau de Ligue, de sa composition et de ses pouvoirs (Teddy FLEREAU)
- 6/ Validation du nouveau président de la CRSA (Claudia CHAUDRIN-RABOTEUR)
- 7/ Information sur la période de réserve électorale des membres (Président)
- 8/ Questions et informations diverses

Il présente l'absence excusée de l'administrateur provisoire, il précise que le Directeur de la Ligue et le Directeur Technique Régional sont actuellement en congés.

1/ Point sur l'Assemblée Générale du 21 décembre 2025

LIGUE GUADELOUPÉENNE DE FOOTBALL

Les membres du Conseil de Ligue, font un retour globalement très positif sur l'Assemblée Générale du 21 décembre 2025.

Il est souligné :

- la bonne organisation générale malgré un contexte complexe,
- le respect strict des règlements, qui a permis d'éviter toute contestation juridique,
- la sérénité collective ayant permis d'aboutir à un résultat largement favorable, traduisant la confiance des clubs.

Les échanges lors des questions diverses de l'AG sont considérés comme riches et utiles, notamment pour les travaux à venir sur les aspects financiers.

2/ Validation date prévisionnelle prochaine A.G et A.G.E

Le Conseil de Ligue valide la date prévisionnelle des prochaines Assemblées Générales comme indiqué par l'administrateur provisoire : le dimanche 1er février 2026. Il est rappelé que les échéances statutaires de prévenance et de communication de l'ordre du jour devront être respectées. Le lieu devra être réservé aussi en amont.

3/ Proposition, présentation et validation des personnes cooptées au CDL

Il est rappelé que :

- les cooptations doivent être validées statutairement par le Conseil de Ligue sur proposition du Président.
- ces cooptations seront ensuite validées lors de la prochaine assemblée générale.

Le Président organise la présentation des nouveaux membres du Conseil de Ligue.

Les nouveaux membres présentent leurs parcours, leurs expériences dans le football et leur motivation à s'engager au service de la Ligue.

Décision :

Après ces présentations, le Conseil de Ligue valide à l'unanimité des présents officiellement l'intégration des 6 nouveaux membres en son sein ceci permet de répondre statutairement à la composition du CDL,

- VADIMON Jean-Yves (Éducateur)
- DESBOIS Kenny
- GRAVA Thomas
- CONZAGUE Cynthia
- IBENE Yvelle
- SAPOTILLE Saïna

Les informations de coordonnées téléphoniques et mail seront transmises à l'administrateur provisoire et aux supports administratifs afin de pouvoir les convoquer notamment.

Le président Philippe MAQUIABA demande que le point sur l'organigramme du nouveau CDL soit reporté à la prochaine séance le temps pour lui de consulter l'ensemble des membres principalement les nouveaux cooptés au Conseil De Ligue sur le sujet.

Le Président indique que la répartition des rôles au sein du Conseil de Ligue devra tenir compte :

- des compétences professionnelles de chacun,
- des disponibilités des membres,
- des besoins spécifiques des commissions.

Il est envisagé de renforcer certaines commissions par un fonctionnement à deux référents un élu et une fonction support lorsque cela s'avère nécessaire.

Décision :

La répartition définitive des fonctions sera affinée lors de la prochaine réunion, après échanges individuels avec les membres concernés.

5/ Validation de la mise en place d'un bureau de ligue, de sa composition et de ses pouvoirs

En lien avec le point 4, ce point est aussi reporté à la prochaine séance.

6/ Validation du nouveau président de la CRSA

Suite à la réorganisation de la commission régionale d'arbitrage.

La Secrétaire Générale Claudia CHAUDRIN-RABOTEUR rappelle que la Commission Régionale d'Arbitrage a connu plusieurs démissions, nécessitant une réorganisation rapide afin d'assurer la continuité du service.

Il est proposé :

Suite à la nomination de Monsieur COLOMBO Thierry en qualité de Président de la Commission Régionale d'Arbitrage (CRA), de nommer Monsieur Philippe Touraine membre du CDL en qualité de Président de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage (CRSA).

Ces nominations respectent les critères statutaires et les règles de déontologie en vigueur.

Décision :

Le Conseil de Ligue valide à l'unanimité des présents la nomination, de Monsieur Philippe Touraine en tant que Président de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage.

7/ Information sur la période de réserve électorale des membres

LIGUE GUADELOUPÉENNE DE FOOTBALL

Il est rappelé que nous allons bientôt rentrer dans la phase de campagne électorale pour les élections municipales. Deux membres sont directement concernés à date par cette situation.

Le Conseil de Ligue tient à préciser que ces derniers exercent leurs fonctions au sein du conseil en toute impartialité, car la ligue est une institution apolitique.

Ces derniers veilleront dans l'exercice de leurs missions respectives à rester dans ce cadre. Ils pourront s'ils le souhaitent durant la période se mettre en réserve en déléguant leurs actions à d'autres membres du CDL si cela s'avère nécessaire. Ceci reste valable pour tout autre membre qui aurait directement ou indirectement une fonction pour ces élections municipales.

8/ Questions et informations diverses

Le président rappelle aux membres que la gestion financière se fait en lien avec l'AP. Dans le cadre de la logistique des compétitions Concacaf des frais doivent être engagés prochainement pour le déplacement de nos deux sélections de jeunes U17G et U17F :

Il est notamment indiqué que :

- Le budget équipement des U17 a été réduit par rapport au devis initial
- Une rationalisation des dépenses est indispensable,
- Certains équipements pourront être mutualisés entre les sélections masculines et féminines,
- L'organisation des déplacements nécessite une coordination renforcée,
- La désignation d'un manager de sélection est jugée nécessaire.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Clôture de la séance à 21h00.

Le Président de la LGF

Philippe MAQUIABA

A stylized signature of Philippe MAQUIABA in black ink.

Le Secrétaire Général

Teddy FLEREAU

A stylized signature of Teddy FLEREAU in black ink.

"Les décisions sont susceptibles d'appel de la Fédération Française de Football (Commission Fédérale des Règlements et Contentieux, email : juridique@fff.fr, adresse postale : 87 Boulevard de Grenelle 75015 Paris) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification ou de leur publication dans le respect des dispositions définies à l'article 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.